

CAP Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnant Educatif Petite Enfance

CAP AEPE

Objectifs :

- Identifier les besoins de l'enfant.
- Accueil, informations et conseils aux parents.
- Aider à l'acquisition de l'autonomie.
- Entretien des locaux et des équipements.
- Savoir préparer et servir des collations et des repas.
- Maîtriser les techniques d'hygiène corporelle, de confort de l'enfant, de prévention et de sécurité.
- Adapter des activités éducatives et de loisirs, y compris l'aménagement des espaces de vie.
- Communiquer et travailler en équipe.

Durée :

- 490 h de formation théorique et 952 h de stage soit 1442 h au total

Méthode :

- Apports théoriques en présentiel
- Exercices d'application à partir de cas concrets
- Analyse des pratiques
- Travail en groupe
- Conseil individualisé

Publics :

- Toute personne souhaitant s'orienter vers les métiers de la petite enfance.

Admission et pré requis :

- Epreuve écrite d'admission (1H30)
- Epreuve orale d'admissibilité (30 mn)

Financement :

- Employeur (contrat de professionnalisation ou apprentissage)
- OPCO
- CPF
- Individuel

Lieux :

CPCV Ile de France
3 rue Louis Perrein
95400 VILLIERS LE BEL

Date de la session :

Nous contacter car possible formation en AFC (France Travail) sur Octobre 2025

Informations collectives :

Faire parvenir un CV et une lettre de motivation

Tarif :

Prise en charge par France Travail dans le cadre d'un AFC

5880 € pour autre financement

70 € frais de dossier administratif autre financement

Mise à jour le 10 septembre 2025

CONTENU DE LA FORMATION

La formation théorique et pratique se décompose en 3 domaines de formation (DF)

EP1 – « Accompagner le développement du jeune enfant »

EP2 – « Exercer son activité en accueil collectif »

EP3 – « Exercer son activité en accueil individuel »

VALIDATION

Le CAP AEPE est divisé en trois parties :

Les épreuves du domaine général

Quatre épreuves générales* pour évaluer vos connaissances sur les matières suivantes :

- **EG1 - Français, Histoire-Géographie, Éducation morale et civique**
- **EG2 - Mathématiques et Sciences physiques et chimiques**
- **EG3 - Éducation physique et sportive (dispense à la demande)**
- **PSE - Prévention Santé Environnement**

Les épreuves du domaine professionnel

Trois épreuves professionnelles qui témoignent de vos compétences pratiques :

- **EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant**
- **EP2 - Exercer son activité en accueil collectif**
- **EP3 - Exercer son activité en accueil individuel**

Périodes de formation en milieu professionnel

En fonction de votre expérience professionnelle, vous devrez réaliser jusqu'à 14 semaine de stage à temps complet. Ces périodes de stage seront prises en compte dans le cadre de l'examen.

Toutes les informations sur les épreuves et le stage sont disponibles dans le référentiel de l'examen.

OUTILS PEDAGOGIQUES

Ressources documentaires et numériques.

Fiches pédagogiques remises aux participants.

Méthodologies.

INTERVENANTS

Formateurs professionnels pour adultes

Intervenants extérieurs : professionnels du secteur médico social, psychologue,...

Contact Institut de formation :

171 avenue de la Division Leclerc – 95880 Enghien les Bains

Coordinatrice Sanitaire et social : Julie CHAUMETON

Tél : 07 61 80 12 03

Mail : j.chaumeton@cpcvidf.fr

Sandra REMY – Référente handicap, pour toutes questions n'hésitez pas à me contacter à s.remy@cpcvidf.fr Ou www.cpcvidf.fr

